

# Règlement intérieur de l'Association TENDANSES

## 1 - Conditions générales

L'inscription aux activités de l'Association TENDANSES implique l'acceptation sans réserve du présent règlement. En cas de non-respect du règlement intérieur, le ou les adhérents impliqués peuvent être définitivement exclus de l'association sur simple décision du bureau. L'adhésion annuelle actuellement fixée à **15 €** est individuelle, obligatoire et non remboursable - 20 € adhésion famille. Elle doit être réglée chaque année et avant toute participation aux activités de l'association. Son montant est forfaitaire et non négociable, quelle que soit la date d'inscription de l'adhérent. Elle ouvre droit à l'assurance en responsabilité civile de l'association pendant les activités. L'assurance ne couvre pas les adhérents en dehors des activités, notamment pendant les trajets. L'association n'est pas assurée contre le vol.

## 2 - Paiement des activités : cotisations

Le paiement des activités est exigé lors de l'inscription, avec la possibilité d'échelonnage en 2, 3, 4, 5 ou 6 fois. Le paiement annuel des activités est exigé lors de l'inscription et pour l'année entière. (Sauf inscription en cours de saison).

## 3 - Modalités de remboursement

L'adhésion annuelle n'est pas remboursable. Toute demande de remboursement doit être adressée par courrier au siège de l'Association TENDANSES (15, rue David d'Angers - 49460 Montreuil-Juigné) ou par mail à [treso.tendances49@gmail.com](mailto:treso.tendances49@gmail.com). Aucune autre forme de demande ne sera prise en compte. Seuls les mois postérieurs à la date de réception de la demande peuvent être remboursés. En cas d'arrêt temporaire ou définitif de vos activités au sein de l'**Association TENDANSES** pour mutation professionnelle, maladie, accident ou toute autre raison valable, vous pouvez demander le remboursement des sommes versées en adressant une demande écrite motivée + justificatif à :

**Association TENDANSES 15, rue David d'Angers 49460 Montreuil-Juigné**      ou par mail à : [treso.tendances49@gmail.com](mailto:treso.tendances49@gmail.com)

\* Joindre un RIB pour le remboursement.

Nous vous rappelons que tout mois commencé est dû dans son intégralité et que seule la date de réception de votre demande détermine la période remboursable.

## 4 - Absence

En cas d'absence du professeur, de cours annulés ou reportés, les adhérents seront prévenus dans la mesure du possible par voie d'affichage sur le panneau de l'association dans le hall du complexe COSEC, mais il est important (notamment pour les plus jeunes) de surveiller votre adresse mail.

**En cas d'absence ou retard (notamment de dernière minute), les groupes concernés seront prévenus par WhatsApp uniquement, donc merci d'installer l'application (gratuite !) sur vos téléphones.**

## 5 - La sécurité

Les adhérents viennent pour participer aux activités dans le calme. La salle de Danse n'est pas une salle de récréation. Les barres, fixées aux murs ou non, servent à l'échauffement dans certaines disciplines. Elles ne sont pas prévues pour s'y suspendre ou s'y asseoir. Seul le professeur peut en indiquer l'usage. Les glaces et les vitres peuvent être mortelles en cas de rupture. Il est formellement interdit de s'y appuyer et de courir à proximité. La responsabilité de l'association ne saurait être engagée en cas d'utilisation anormale des matériels mis à la disposition des adhérents.

Pour éviter tout risque de dégradation, chacun doit veiller en quittant les locaux :

- \* A éteindre toutes les lumières.
- \* A fermer toutes les portes.
- \* A ranger les chaises et le matériel déplacé.

## 6 - Le comportement

Chacun doit être respectueux des locaux et du matériel mis à disposition. La propreté et l'hygiène sont l'affaire de tous. En particulier, il est strictement interdit de fumer et de manger dans les salles de Danse et dans les vestiaires. D'une manière générale, toute activité étrangère à la Danse est interdite. Vous devez veiller :

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>* A ranger tout le matériel utilisé.</li><li>* A ne pas oublier de vêtement.</li><li>* A ne commettre aucune dégradation.</li><li>* A laisser en partant, les locaux dans l'état où vous aimeriez les trouver en arrivant.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>* A jeter vos déchets dans les poubelles et mieux à les emporter avec vous.</li><li>* A ramasser vos bouteilles d'eau vides ou entamées.</li><li>* Passage aux toilettes obligatoires avant le cours</li></ul> |
|--|--|

Les activités sont réservées aux adhérents inscrits. Sauf accord ponctuel du professeur, l'accès aux cours est strictement interdit à toute autre personne.

**Afin que les cours se passent dans les meilleures conditions possibles, merci de laisser vos téléphones dans vos sacs le temps du cours. Au besoin, en cas de non-respect de cette consigne, le téléphone pourra être confisqué le temps du cours par le professeur.**

## **7 - La responsabilité**

Les adhérents sont sous la responsabilité de l'association et du professeur dans la salle de danse uniquement. La responsabilité de l'association et du professeur s'arrête à la porte de la salle de danse. Les adhérents ne doivent pas rentrer dans la salle de danse sans la présence du professeur. Le vol est un acte grave et une accusation lourde de conséquences. On ne doit donc pas automatiquement y faire allusion dès qu'un objet manque. Les enfants sont parfois négligents ou oubliieux. Nous vous conseillons vivement de marquer le nom et le prénom des enfants sur leurs vêtements. En cas de disparition d'un objet ou d'un vêtement, signalez-le au professeur. L'association ne peut être tenue pour responsable des vols et dégradations commis à l'intérieur des locaux.

**Les parents/tuteurs sont tenus de s'assurer de la présence de l'enseignant avant de laisser un/des enfant(s) à la salle de danse. Ils doivent également s'assurer de l'autonomie de l'élève dans le cas où celui-ci viendrait seul au cours mais que le professeur serait absent (groupes prévenus par WhatsApp). L'association se dégage de toute responsabilité en cas de non-respect de cette consigne.**

Nom et Prénom :

Signature :

Date :